

ÉNERGIE SAGUENAY

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION DE GAZ NATUREL À SAGUENAY

Deuxième partie de l'audience publique du BAPE

Commentaire

Présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Par Pierre-Luc De Champlain

2020-10-14

Au président, M. Denis Bergeron

Au commissaire, M. Laurent Pilotto

Bonjour, je m'appelle Pierre-Luc De Champlain.

Je suis préoccupé par le projet de la compagnie GNL-Québec parce que le projet est incompatible avec le contexte de crise climatique. Les émissions de GES générées par la production du gaz dans l'ouest canadien pour le projet de la compagnie GNL-Québec annulerait en une année tous les efforts de réduction de GES du Québec faits depuis 1990 et empêcherait la transition complète et nécessaire vers les énergies renouvelables.

Ce projet a un impact sur l'environnement et la qualité de vie parce qu'il y a des risques pour la santé humaine. La fracturation hydraulique (la technique d'extraction utilisée pour le gaz pour alimenter l'usine de liquéfaction) est une technique non-conventionnelle d'extraction qui menace le climat planétaire, la qualité de l'eau et de l'air ainsi que la santé humaine. De plus, la fracturation hydraulique accroît les cas de leucémie, de maladies cardiaques, respiratoires et endocriniennes.

Ce projet n'est pas acceptable parce qu'il n'y a pas d'acceptabilité sociale à travers le Québec. Une pétition a recueilli plus de 85 000 signatures. De nombreuses lettres ouvertes co-signées par 40 économistes, 127 universitaires, 150 scientifiques ont été publiées. 250 médecins et professionnels de la santé se sont prononcés contre le projet. De plus, de nombreux groupes communautaires, écologistes, ainsi que des associations étudiantes sont mobilisées sur le terrain contre le projet.

Je m'oppose au projet de la compagnie GNL-Québec parce qu'il y a des impacts sur les bélugas, une espèce qui est menacée. La survie du béluga est menacée par l'augmentation du trafic occasionné par les méthaniers qui sillonneraient le fjord. En y ajoutant le trafic additionnel de GNL, 675 navires marchands (soit 1 350 passages) transiteraient chaque année dans le fjord à l'horizon 2027-2030, soit une augmentation de 200 % relativement au trafic actuel.

L'augmentation de trafic maritime prévu occasionnerait 5 fois plus de bruit dans le Fjord du Saguenay, ce qui est critique pour la survie de l'espèce. Cette augmentation de cinq fois les périodes de bruit intenses est très préoccupante, car c'est aussi une destruction de l'habitat du béluga si on considère la notion de zone de tranquillité. Les scientifiques indépendants financés par le gouvernement du Québec recommandent un moratoire sur l'augmentation du trafic maritime dans le Saguenay en raison des risques pour les bélugas. De plus, il faut savoir qu'il reste moins de 900 bélugas de la population de l'estuaire du Saint-Laurent. Le béluga du Saint-Laurent est en voie de disparition et subit un déclin depuis le début des années 2000 ainsi qu'une hausse sans précédent de la mortalité de femelles en âge de se reproduire et de nouveau-nés depuis 2010.

Pierre-Luc De Champlain